

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 70 (1982)

Heft: [8-9]

Rubrik: D'un canton à l'autre

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D'un canton à l'autre

Genève : les mères de la Place de Mai

Depuis le début du mois de juillet à lieu, tous les derniers jeudis de chaque mois, une manifestation silencieuse en solidarité avec les 90 000 « disparus » du continent latino-américain. Devant les Aerolinas Argentinas à la rue Chantepoulet, entre midi et une heure, la foule recueillie est parsemée de petits points blancs, foulards portés par les manifestantes, tout comme les mères de la Place de Mai à Buenos Aires.

Lors de la dernière manifestation, une lettre fut signée par les participants et envoyée au gouvernement argentin, lui demandant des précisions quant au sort de 15 femmes qui ont accouché dans le camp de concentration de l'Ecole mécanique de la Marine. Outre les noms des femmes « disparues », la lettre mentionne — fait important — les noms des responsables et des tortionnaires.

Signalons enfin qu'une association est en voie de constitution pour consolider l'appui aux mères et grand-mères de la Place de Mai.

— (mg)
Renseignements : J.-L. Baumgartner, 55 avenue Wendt, 1203 Genève.

Valais : gouverner à long terme

Le gouvernement valaisan a édité une « Conception directrice cantonale » qui résume les intentions de l'exécutif pour les vingt prochaines années.

En première page de cet intéressant document, sous le titre « famille », on peut lire les considérations suivantes : « ... Il faut noter la valorisation du rôle de la femme à l'intérieur et hors de la famille, les exigences croissantes de l'éducation ainsi que la réintégration de la femme dans la vie active. »

La mention est louable. On peut cependant s'étonner qu'on ne parle nulle part de « la valorisation du rôle de l'homme dans et hors du foyer » ou de « sa meilleure intégration à la société ».

Pourquoi ce gouvernement exclusivement mâle s'inquiète-t-il tout à coup du rôle de la femme ? Aurait-il peur que celui-ci s'effrite à l'avenir ? Songe-t-il à trouver des mesures concrètes permettant une valorisation du travail ménager, par exemple ?

Tout au long des 130 pages que contient le document, rien ne laisse pourtant supposer que les intentions manifestées en première page pourront trouver une application pratique.

Il est bon qu'un gouvernement se préoccupe aujourd'hui déjà de ce qu'il fera dans vingt ans. Tant qu'à faire, il pourrait baser ses prévisions sur une conception un peu plus moderne de la société et envisager un partage des rôles et des responsabilités, à l'intérieur et hors du foyer.

A moins que les hommes qui nous gouvernent n'aient aucun intérêt à ce quoi que ce soit ne change ! — (ccr)

Un nouveau centre de Planning Familial à Renens

« La création du Planning Familial de Renens est l'aboutissement d'une œuvre de foi ! » s'est exclamé M. Jean-Philippe Gloor, directeur des œuvres sociales de la commune, lors de la conférence de presse qui s'est tenue dans les locaux lumineux et colorés de ce nouveau service géré par le Centre médico-social de Pro Familia. La bataille en effet fut longue : après l'échec des pourparlers entrepris avec les autres communes de l'Ouest lausannois, la municipalité de Renens, appuyée par un comité de soutien, décida d'aller de l'avant toute seule.

Aujourd'hui, le résultat est là : les femmes, les hommes, les couples de la région, sans distinction d'âge ni d'état civil — ni de lieu de domicile, fait-on remarquer avec une pointe de malice bien justifiée ! — ont à leur disposition un lieu d'information, d'échange et de consultation, dont le fonctionnement est assuré par une équipe de trois conseillères et une femme-médecin, et financé par la commune.

Après quelques semaines d'ouverture, et au vu de la fréquentation déjà intense, le doute n'est plus possible : cette création correspondait bel et bien à un besoin. A Renens, commune en grande partie ouvrière, avec un taux élevé de population étrangère, il n'y a pas de gynécologue ; les femmes trouvent désormais, près de chez elles, un endroit où elles peuvent parler avec d'autres femmes, sur un pied d'égalité, de leurs problèmes de contraception, de sexualité, de vie familiale ; les adolescents trouvent des partenaires at-

tentives, qui au lieu de les infantiliser ou de leur faire la morale, entreprennent avec eux la voie ardue de la responsabilité ; et la forte proportion de couples parmi les visiteurs montre assez que ce centre de Planning Familial est bien perçu, selon les intentions de ses promoteurs, non comme un facteur de désagrégation de la famille, mais au contraire comme un facteur de consolidation de l'harmonie et de l'amour.

Des efforts seront entrepris à l'avenir aussi bien pour étendre la gamme des prestations (animations, groupes de discussion, etc...) que pour en faire bénéficier des milieux plus difficiles à toucher, notamment parmi les jeunes.

Mais d'ores et déjà, l'histoire du Planning Familial de Renens peut être considérée comme l'histoire d'une victoire — la victoire d'une démarche visant à faire apparaître, sous les stratifications poussiéreuses de l'inertie et de la bonne conscience, un sens plus vrai de la liberté individuelle.

S. L.

Planning Familial de Renens

Rue de Lausanne 21

Tél. 021/35 90 26

Heures d'ouverture :

Lundi de 9 h. à 12 h. — Mardi de 17 h. à 21 h.

— Mercredi de 9 h. à 13 h. et de 14 h. à 18 h. —

Vendredi de 13 h. à 16 h. — Samedi de 9 h. à 12 h.

Information gratuite, visites médicales à partir de 12,50 francs.

... et un projet qui avance à Fribourg !

C'est en 1974 qu'a commencé ce qu'il faut bien appeler l'aventure du Centre fribourgeois de planning familial, par l'engagement d'une responsable dépendant d'abord du Centre psycho-social. En 1976, ouverture d'un centre détaché du Centre psycho-social. En 1978, supervision du centre confiée au médecin cantonal et décentralisation à Riaz et à Estavayer.

En 1979, engagement de deux conseillères à mi-temps, formées à Lausanne, l'une de langue allemande, l'autre de langue française.

En 1980, un gynécologue est engagé pour une demi-journée par semaine. On passe du centre informateur au centre prescripteur.

En 1981, démission des deux nouvelles conseillères, mise à jour des difficultés de ce centre.

En juin 1981, la députée Elisabeth Déglise (PDC) développe son interpellation déposée le 10 février. Elle propose la constitution d'un centre organisé sur des bases privées, qu'elle estime plus souple et moins onéreux qu'un organisme d'Etat, mais subventionné par ce dernier. La réponse se fait attendre jusqu'en novembre. Elle est favorable mais prudente. « Si la création d'un centre privé devait être retenue, son subventionnement pourrait être

envisagé, mais à certaines conditions. Ce centre devra, d'une part, assurer les services énumérés par la députée Déglise de façon neutre et objective, dans le respect de nos régions, de nos mentalités et de nos types de population. Il devra, d'autre part, soumettre ses statuts et son organisation à l'approbation du Conseil d'Etat. Enfin, son financement devra être conçu sur des bases raisonnables, une participation de l'Etat ne pouvant être que subsidiaire.

Avant de se prononcer à titre définitif sur la privatisation du centre de planning familial, le Conseil d'Etat attend donc que des propositions précises (...) soient présentées. »

Mme Déglise réunit donc des personnes susceptibles de s'intéresser à cette réalisation. Des contacts sont pris avec des centres en fonctionnement, un budget est établi. En octobre, les Chambres fédérales ayant adopté la loi, un projet d'ordonnance d'application est envoyé aux cantons pour consultation.

Cette prise de position sur le plan fédéral renforce la position de toutes celles et de tous ceux qui demandent pour le canton de Fribourg un centre de planning familial qui rende vraiment les services qu'on en attend. — (bg)

D'un canton à l'autre

Au Grand Conseil vaudois

Deux questions à propos du CHUV

Deux questions écrites un peu embarrassantes ont été posées par deux députés. Le Conseil d'Etat vient de répondre.

Où donc peuvent parquer les employés du CHUV, demandait **Rose-Marie Godi** qui constatait qu'« il arrive fréquemment que les employés doivent quitter leur lieu de travail pour déplacer leur voiture ou, plus simplement, pour changer l'heure d'arrivée de leur disque de stationnement ». Le Conseil d'Etat répond que cette dernière pratique est évidemment peu recommandable et même illégale. Quant au nombre de places de parc, il semble que la situation s'améliorera d'une part lorsqu'il n'y aura plus d'ouvriers travaillant à la construction et à l'aménagement du CHUV et dont les voitures s'ajoutent à celles du personnel et, d'autre part, lorsque le stationnement en zone urbaine, sur des domaines de l'Etat, sera devenu payant. Cette dernière mesure est prévue pour le 1er octobre et elle incitera un certain nombre d'employés habitant à proximité à se rendre à leur travail à pied.

France-Line Matile, elle, pose des questions à propos du coût de l'installation de l'informatique au CHUV, et notamment quant à l'engagement d'un médecin informaticien, puis d'un expert (le premier restant en poste jusqu'à cette année), ce qui semble avoir entraîné un changement de méthodes et quelques erreurs. Le Conseil d'Etat souligne à quel point un système informatique pour une entreprise aussi grande que l'Hôpital cantonal est compliqué. Par ailleurs, le Conseil d'Etat précise que le changement d'application des programmes n'a pas occasionné de dépenses supplémentaires.

Une question à propos des vacances de février

Janine Coderey s'étonne des dates des « relâches » de février 1983 ; elles coïncident avec celles de certains cantons voisins d'où « problèmes de locations, de circulation, d'encombrement des stations de ski ».

Le Conseil d'Etat reconnaît que Genève et Vaud, notamment, ne devraient pas avoir les mêmes dates de vacances blanches. Pour 1983, il n'est pas possible de modifier ces dates ; pour 1984, par contre, ce sera fait puisque Genève retardera ses vacances d'une semaine. Il faut noter également que les pays voisins sont aussi responsables de l'encombrement des routes et des stations : la France étale ses vacances, du 3 février au 1er mars, selon les régions. — (ap)

Une innovation : la formation professionnelle des ludothécaires

La ludothèque de La Chaux-de-Fonds est, on le sait, l'une des plus anciennes sur le plan romand. Elle n'a cessé de progresser depuis sa création et de capter l'intérêt du public en même temps que l'attention des pouvoirs publics.

La dizaine de personnes qui s'y dévouent, désireuses de se faire reconnaître en tant que ludothécaires ont fait de leur mieux pour

obtenir un statut professionnel et faire admettre la ludothèque dans les institutions communales de la Ville.

De l'avis de ces dix personnes d'expérience, la formation professionnelle de la ludothécaire doit être centrée sur l'analyse du jouet, son acquisition, son impact sur le développement de l'enfant, mais aussi sur le contact avec les parents. Partant de ces données, elles se sont adressées à la formation permanente de la Ville de La Chaux-de-Fonds, laquelle s'est mise en tâche de trouver des locaux, est intervenue auprès des autorités communales qui ont accepté d'assumer les frais occasionnés par la mise en fonction du cours. La dizaine de participantes qui le suivent s'en disent très satisfaites. Le cours durera jusqu'à la fin de l'année et l'on envisage, dès maintenant, une suite qui traiterait de la partie administrative du fonctionnement d'une ludothèque. Une fois le cours terminé, les élèves recevront une attestation communale avec le titre de ludothécaire. — (jhd)

L'aide en gériatrie prend son essor (NE)

Les soins et attentions aux personnes âgées, dont la proportion dans la population globale ne cesse d'augmenter, posent à la collectivité et aux pouvoirs publics des tâches nouvelles qu'il convient de supputer et de résoudre sans retard.

La Ville de La Chaux-de-Fonds, en la personne de son président, M. Francis Matthey et le Conseil d'Etat représenté par M. Jacques Béguin ont assisté à la cérémonie qui s'est déroulée au Home médicalisé de la Sombaille lors de la remise des certificats d'aides en gériatrie aux douze lauréates qui s'y présentaient. Ces douze personnes ont suivi, pendant un an, des cours pratiques d'une demi-journée par semaine, axés sur quatre thèmes dominants : physiologie-anatomie-pathologie, connaissances techniques pratiques et connaissances générales (santé, etc.). Toutes travaillaient déjà à titre d'aides dans des homes médicalisés. Un âge minimum de dix-sept ans, appuyé sur de solides qualités morales sont exigés à l'admission. Un second cours sera ouvert en septembre pour lequel une quinzaine de participantes se sont déjà annoncées. — (jhd)

Fribourg en bref

Dans sa session de printemps, le Grand Conseil fribourgeois a voté l'égalité pour les femmes et les hommes des primes versées aux caisses maladie. L'ADF, section Fribourg-Ville et Sarine Campagne, s'est donnée une nouvelle présidente en la personne de Mme Béatrice Geinoz, qui succède à Mme Jeanne Kaelin, démissionnaire.

En juin a eu lieu l'assemblée générale du Centre de liaison fribourgeois, qui groupe 35 associations féminines. Après avoir écouté le rapport d'activité, l'assemblée a constitué des groupes pour discuter du problème de « la violence faite aux femmes dans les médias ». Le sujet ayant paru important, il fut décidé de le soumettre à toutes les associations féminines du canton pour approfondissement dès la rentrée.

Nominations :

Quatre importantes associations féminines suisses ont de nouvelles présidentes : Ligue suisse des femmes catholiques : Margrit Camenzind-Wüst, de Frauenfeld (à la place d'Anne-Marie Höchli-Zen Ruffinen) ; Coopératrices Migros : Simone Wildhaber, de Bâle (à la place d'Erica Carrard) ; Fédération des femmes protestantes : Linette Strich, de Vordemwald AG (à la place de Janine Rappaz) ; Société d'utilité publique de femmes suisses : L. Anker-Weber, de Lyss (à la place de B. Steinmann-Wichser).

Mme Geneviève Joly

Assermentée par M. Yves de Rougemont, elle a été nommée présidente du Tribunal du district de Boudry.

Une femme au Conseil synodal (VD)

Le Synode constitutif pour la législature 1982-86 s'est tenu dernièrement à Lausanne.

Son effectif a été renouvelé à raison de 40 % de ses membres et la représentation féminine a passé de 14 à 22, dont une femme pasteur et une femme diacre.

C'est au Synode qu'il appartient d'élire les sept membres du Conseil synodal ; une femme y a été élue pour la première fois : **Blanche-Marie Gonin-Visinand**. Nous lui disons toutes nos félicitations pour cette importante nomination et tous nos vœux pour un travail fructueux et intéressant.

(Rappelons que le Synode, dans le canton de Vaud, est le législatif de l'Eglise réformée et que le Conseil synodal en est l'exécutif.) — (Sch)

A l'agenda

A l'AGDF (GE)

Association genevoise pour les droits de la femme

Sixième cours public, en quatre leçons, sur le thème : « Comment s'intégrer dans la vie politique »

Sujet : L'économie suisse

Le cours a lieu aux mois de septembre et octobre 1982, le lundi, de 20 h. 15 à 22 h., au local de l'Institut national genevois, 1, promenade du Pin (sous-sol).

Lundi 20 septembre : *La structure de l'économie suisse et ses perspectives*, par M. Peter Tschopp, prof.

Lundi 27 septembre : *Fluctuations économiques, inflation, politique conjoncturelle*, par M. Luc Weber, prof.

Lundi 4 octobre : *La monnaie, le crédit et les banques en Suisse*, par M. Marian Stepczynski, journaliste économique.

Lundi 11 octobre : *Le fonctionnement de la concurrence en Suisse*, par M. Jacques Werner, édit.

D'un canton à l'autre

Prix du cours : Fr. 30.— (pour les membres de l'AGDF : Fr. 20.—).

Inscriptions : du 6 au 14 septembre 1982, par téléphone : N° 46 28 61, lundi à vendredi, de 9 h. à 12 h.; par écrit : Mme S. Muller, 3, rue Toeppfer, 1206 Genève.

Au Centre de liaison vaudois

Le Centre de liaison des associations féminines vaudoises a tenu son assemblée générale en juin.

Que d'événements signalés dans le très riche rapport de la présidente, Jacqueline Vouga : 1981, c'est l'année de la **50e journée des femmes vaudoises**, c'est l'année de la création — avec l'ADF — du **Bureau information femmes**; grande activité à ORPER, Clés pour le travail et à Femmes suisses/femmes étrangères; à signaler encore 9 consultations sur des projets de lois, des relations fréquentes avec les autorités...

Deux nouvelles associations ont demandé leur affiliation au CLAF et ont été présentées et acceptées le 8 juin : La **Lessive du soldat** et le **Club des femmes américaines**. — (sch)

Clés pour le travail (VD)

Pour les femmes qui songent à reprendre un emploi, **Clés pour le travail** donnera son prochain stage de « réinsertion professionnelle » du 21 septembre au 5 novembre 1982 à Lausanne. Renseignements : Information-femmes, Eglantine 6, Lausanne, tél. 021/20 04 04 (de 9 h. à 12 h.).

Lyceum-Club (VD)

Rue de Bourg 15, Lausanne
17 septembre à 17 heures : récital de **Françoise Rosset**, pianiste de Genève. Œuvres de Janacek, Schumann et Brahms.

24 septembre à 17 heures : récital poétique et musical en compagnie de **Marguerite Bartholdi** et de **Josy Gilgen**, harpiste. Œuvres de J. Haendel, C. Saint-Saëns, M. Tournier et A. Hasselmanns.

8 octobre à 17 heures : « Lit-on encore Jacques Chardonne ? » par **Mariette de Haller**.

BPW au Lyceum-Club (VD)

7 septembre : conférence de la sous-directrice générale du BIT, Mme **A. Béguin**.

Des problèmes ?

Adressez-vous au BIF : Bureau Information-Femmes
Maison de la Femme
6 rue de l'Eglantine, 1006 Lausanne, tél. (021) 20 04 04, chaque matin de 9 heures à 12 heures, du lundi au vendredi.

Une équipe de femmes est là pour vous écouter, vous aider à trouver une réponse à vos problèmes sociaux, de travail, de réinsertion, de loisirs, d'éducation, de formation, de bourses... rapidement et gratuitement

Orientation personnelle (GE)

Le Centre F-Information organise ses prochains cours d'orientation personnelle dans ses locaux, Taverne de la Madeleine, 1, rue des Barrières, 2e étage, Genève. Une première séance d'information a lieu le lundi 13 septembre, à 14 h. (suivie de dix rencontres avec des animatrices). Renseignements : Centre F-Information, tél. 022/21 28 28.

Contact AMCF (GE)

L'Association des mères chefs de famille se propose de mettre sur pied des points de contact dès le mois de septembre : tous les samedis, de 15 à 17 h., dans les locaux de F-Information (adresse ci-dessus). Un des buts de ces points de contact est de permettre à des personnes un peu seules de se rencontrer et d'organiser ensemble des loisirs. L'AMCF cherche des personnes disponibles pour cet accueil un ou plusieurs samedis par mois. S'adresser à Mme Myriam Mayenfisch à l'AMCF, tél. 022/20 78 11.

Lyceum Neuchâtel (Fausses-Brayes 3)

Mercredi 29 septembre, à 19 heures, soirée littéraire en compagnie de Micheline Leroyer, de Genève, auteur de « Moi, mère de drogué » et « Il n'y a pas de femmes soumises ».

A Genève, journées des infirmier(ère)s

Journées romandes de soins infirmiers les 24 et 25 septembre à la Salle Patino, Cité universitaire, 26 av. de Miremont, Genève. Dès 9 heures. Thème : la profession infirmière, réalités et devenir.

Crêt-Bérard (VD)

Du 13 au 18 septembre et du 20 au 25 septembre : vacances pour femmes

« Détente, entretiens, repos ». Organisé par les Unions chrétiennes féminines. Renseignements chez Mme H. Prod'hom, av. War-néry 4, 1007 Lausanne.

Week-end « psy » pour femmes

L'Union féminine Coop Suisse organise le week-end des 30 et 31 octobre, à son centre de formation de Mümliswil (Soleure), un séminaire pour femmes qui sera consacré à l'écoute active, base du dialogue (titre : « Je t'écoute, mais est-ce que je t'entends ? ») sous la direction de Bernard Besson, psycho-sociologue. Prix : Fr. 65.— tout compris. Programme détaillé et renseignements : Secrétariat central de l'UFC, case postale 2550, 4002 Bâle, tél. (061) 20 71 72.

Au comptoir suisse : Table ronde sur le Travail à temps partiel

Au Comptoir suisse, Théâtre de Beaulieu, Lausanne, le 25 septembre à 14 heures, table ronde et débat sur **le travail à temps partiel**.

Rencontre organisée sous la responsabilité du Centre de liaison des associations féminines vaudoises.

Programme de l'après-midi :

14 h. 15	Bienvenue
Message	du gouvernement vaudois, M. le conseiller d'Etat Daniel Schmutz, chef du Département de la prévoyance sociale et des assurances
Introduction du sujet	Mme Gabrielle Nanchen, vice-présidente de la Commission fédérale pour les questions féminines M. Pierre Triponez, chef de la Division de la main-d'œuvre et de l'émigration de l'OFIAMT
Table ronde	M. Jean Carbonnier, président de la Chambre du Commerce et de l'Industrie, industriel à Neuchâtel Mme Ruth Dreifuss, secrétaire de l'Union Syndicale Suisse (USS) Mme Yolanda Hartmann, directrice des Soins infirmiers du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) Mme Murielle Joye, représentante de l'Association des femmes universitaires genevoises Mme Claire Marguerat, animatrice de CLES pour le travail, Centre pour la réinsertion professionnelle, Vaud M. Casimir Noël, chef du Service social de la ville de Fribourg M. Francis Nussbaumer, chef du personnel de la Société coopérative Migros de Genève
Débat ouvert avec la salle	Animateur : M. Daniel Favre, journaliste
17 h. 00	Clôture Vente de livres et documentation.

Surveillance des prix

Dans le cadre des Informations de l'ASF, une conférence sur la surveillance des prix (initiative et contreprojet du Conseil fédéral) aura lieu le 25 septembre au Buffet de la Gare à Berne de 10 h. à 13 h. avec M. François Schaller, M. Gilbert Coutan, etc.

Entrée : Fr. 10.—